

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023

Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Nom commercial : BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Numéro C.A.S : 8015-77-8

Pays d'origine : **Brésil**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SAS ROBERTET BIO
20 ZI Rhône Vallée Sud
07250 LE POUZIN
Tél:33 (0)4.75.21.73.16
Fax :33 (0)4.75.21.75.34

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence:
33(0)4 75 21 73 16 (pendant les heures normales d'ouverture 8h-17h30)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
ED12A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023 BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

Mention d'avertissement: ATTENTION

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
ED12A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...



2.3. Autres dangers

Contient Linalool, Linalool oxide, Linalool oxide, Geraniol, Eucalyptol, Limonene, alpha-Pinene, beta-Pinene, Citral, beta-Caryophyllene

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

3.1. Substances

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcent age %
CAS# 78-70-6 EINECS# 201-134-4	Linalool	ED12, ED12A, SCI2, SS1B H319, H319, H315, H317		90.00
CAS# 98-55-5 EINECS# 202-680-6	alpha-Terpineol	ED12, ED12A, SCI2 H319, H319, H315		4.00
CAS# 1365-19-1 EINECS# 215-723-9	Linalool oxide	ATO4, ED12, ED12A, SCI2 H302, H319, H319, H315	ATE (Orale) : 1750.026mg/kg	2.00
CAS# 1365-19-1 EINECS# 215-723-9	Linalool oxide	ATO4, ED12, ED12A, SCI2 H302, H319, H319, H315	ATE (Orale) : 1750.026mg/kg	2.00
CAS# 120-51-4 EINECS# 204-402-9	Benzyl Benzoate	ATO4, EHA1, EHC2 H302, H400, H411	ATE (Orale) : 1500.015mg/kg	1.60
CAS# 470-82-6 EINECS# 207-431-5	Eucalyptol	ED12B, FL3, SS1B H320, H226, H317		1.00
CAS# 106-24-1 EINECS# 203-377-1	Geraniol	ED11, SCI2, SS1 H318, H315, H317		1.00
CAS# 5989-27-5 EINECS# 227-813-5	Limonene	AH1, EHA1, EHC3, FL3, SCI2, SS1B H304, H400, H412, H226, H315, H317		1.00

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023 BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

CAS# 80-56-8 EINECS# 201-291-9	alpha-Pinene	AH1, ATO4, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B H304, H302, H400, H410, H226, H315, H317	ATE (Orale) : 500mg/kg	1.00
CAS# 127-91-3 EINECS# 204-872-5	beta-Pinene	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B H304, H400, H410, H226, H315, H317		0.50
CAS# 5392-40-5 EINECS# 226-394-6	Citral	EDI2, EDI2A, SCI2, SS1 H319, H319, H315, H317		0.15
CAS# 99-87-6 EINECS# 202-796-7	p-Cymene	AH1, EHC2, FL3, REP2 H304, H411, H226, H361		0.15
CAS# 87-44-5 EINECS# 201-746-1	beta-Caryophyllene	AH1, SS1B H304, H317		0.10

3.2. Mélanges

NON CONCERNE

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023 BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023

BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Incolore à jaune pâle
Densité relative (d20/20) :	[0.870 ; 0.887]
Indice de réfraction @ 20°C :	[1.462 ; 1.469]
Pouvoir rotatoire en ° :	[-2.5 ; +7.0]
Point éclair (°C) :	67

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

NON CONCERNE

10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023

BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

4 300,15 (Déterminée)

- **Inhalation**

Non Déterminé

- **Cutanée**

Non Déterminé

11.2. Informations sur les autres dangers

Selon nos informations actuelles, aucunes substances n'est considérée comme perturbateur endocrinien.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Selon nos informations actuelles, aucunes substances n'est considérée comme perturbateur endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13. ELIMINATION

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023

BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora

Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :NON REGLEMENTE

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :NON REGLEMENTE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :NON REGLEMENTE

14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :NON REGLEMENTE

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

NON CONCERNE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

Fiche de données de sécurité

Édité le : 17/10/2023 BOIS DE ROSE HE BIO / Aniba rosaeodora Revision : LSI_2023-1-CLP du 17/10/2023

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	Provoque une irritation des yeux
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2020/878.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.3